

ثقافة
nationalen
שפה
文化
شوقية
inalco

Institut national
des langues
et civilisations orientales

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris
<http://www.inalco.fr>

MASTER LLCER

Discipline : « Oralité et anthropologie » (ORA)

Année 2014-2015

Resp. Ursula Baumgardt, Frosa Pejoska-Bouchereau



Illustration : Danielle Bonardelle, LLACAN

MASTER LLCE

Discipline : « Oralité et anthropologie »

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2014-2015

Rentrée : 22 septembre 2014

Inscriptions : voir le site de l'INALCO : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

Date limite de dépôt du dossier de demande d'inscription (première vague):

- M1, 20 juin 2014

- M2, professionnel : 27 juin 2014

- M2, recherche : 27 juin 2014

Date de réunion de la 1^{ère} Commission d'admission à l'inscription en master 2 juillet 2014

2^{ème} Commission : 11 septembre 2014.

Pour les conditions d'admission, consulter le site <http://www.inalco.fr/master 2014-2015>

Réunion de rentrée pour tous les étudiants de la discipline,

lundi 22 septembre, 16h00-17h30, salle 4.17

Semestre 1

Du 22/09/2014 au 11/01/2015

vacances d'automne : du 27/10/2014 au 2/11/2014

vacances d'hiver : du 22/12/2014 au 4/01/2015

session 1 : du 12/01/2015 au 25/01/2015

session 2 : du 15/06/2015 au 4/07/2015

Semestre 2

Du 26/01/2015 au 17/05/2015

vacances d'hiver : du 23/02/2015 au 1/03/2015

vacances de Pâques : du 20/04/2015 au 3/05/2015

session 1 : du 18/05/2015 au 31/05/2015

session 2 : du 15/06/2015 au 4/07/2015

Dates à retenir : (des précisions seront apportées au début de chaque semestre)

– janvier 2015 : bilan du semestre 1 M1 et M2 par l'équipe pédagogique de la discipline ;

– mars 2015 : présentation de l'avancement des recherches des étudiants de M1 devant l'équipe pédagogique de la discipline et les directeurs de recherches concernés ;

- mars 2015 : présentation de l'avancement des recherches des étudiants de M2 recherche devant l'équipe pédagogique de la discipline et les directeurs de recherches concernés ;

- juin 2015 : soutenances M1

- juin 2015 : soutenances M2

- fin juin - début juillet 2015 : bilan du semestre 2 M1 et M2 par l'équipe pédagogique de la discipline.

MASTER LLCER

Discipline : « Oralité et anthropologie »

2014-2015

1. Présentation générale de la formation	p. 4
1.1. Equipe pédagogique	p. 5
2. Maquette	p. 6
3. Descriptifs des séminaires	p. 9
3.1. Le Séminaire Collégial « Oralité et Anthropologie » (M1 S7 et S8)	p. 9
3.2. Les autres séminaires obligatoires (M1 S7 et S8 et M2 S9)	p. 9
4. Validation des séminaires	p. 10
4.1. Avancement des travaux	p. 10
5. Parcours	p. 10
5.1. Parcours Recherche	p. 10
5.1.1. Le Mini-mémoire de M1 et le Mémoire de M2, recherche	p. 10
5.1.2. Soutenance des Mémoires de Recherche M1 et M2	p. 12
5.2. Parcours Professionnalisant	p. 12
5.2.1. Le mini-mémoire et le rapport de stage de M1 et de M2 PRO	p. 13
5.3. Conditions de passage du M1 au M2	p. 14
5.4. Mobilité étudiante	p. 15
6. Descriptifs détaillés des séminaires obligatoires M1 et M2	p. 15
6.1 Master I S7 UE3	p. 15
6.2 Master I S8 UE3	p. 16
6.3 Master II S9 UE3	p. 17
7. Master 1 S7S8 UE2/UE4 et Master 2 S9 UE2/UE4-recommandés	p. 18
7.1. Descriptifs séminaires UE4 externes (Paris 3 - Paris 7)	p. 21
8. Emploi du temps	p. 23
8.1. Emploi du temps des séminaires obligatoires	p. 23
8.2. Emploi du temps et programme du séminaire collégial S7	p. 24
8.3. Emploi du temps et programme du séminaire collégial S8	p. 25



Année 2014-2015

URSULA BAUMGARDT, (URSULA.BAUMGARDT@WANADOO.FR)
FROSA PEJOSKA-BOUCHEREAU (FROSA_PEJOSKA@YAHOO.FR)

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DISCIPLINE

Dans de nombreuses sociétés du monde, l'oralité et la littérature orale, l'un de ses moyens privilégiés d'expression, relèvent de pratiques socioculturelles très riches, qu'elles soient cérémonielles, rituelles ou familiales, etc. L'oralité n'est pas seulement un héritage du passé qui instaure un lien avec notre présent à travers la transmission, elle est contemporaine et vivante et peut être étudiée comme un art verbal dans le cadre de « la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel » défini par l'UNESCO en octobre 2003¹. Pour mettre en perspective les pratiques langagières en contexte d'oralité par rapport aux pratiques socioculturelles, l'apport spécifique de l'anthropologie est indispensable, comme l'a montré Geneviève Calame Griaule dans son ouvrage de référence *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*, dès 1965².

La formation repose sur les deux domaines en proposant des séminaires spécifiques dans chacune des disciplines ainsi qu'un séminaire collégial pluridisciplinaire. Celui-ci expose des cas concrets illustrant le croisement des disciplines indispensable pour comprendre les pratiques langagières dans des cultures diverses. De cette manière, le Master LLCER Discipline Oralité et Anthropologie propose une formation pluridisciplinaire nouvelle et de haut niveau à travers un Parcours Recherche et un Parcours Professionnalisant.

La formation est ouverte aux étudiants de toutes les langues de l'INALCO qui proposent un Master : Albanais, Amharique, Arabe, Arabe maghrébin, Arménien, Bambara, Bengali, Berbère, Birman, Bosniaque-croate-serbe, Bulgare, Chinois, Coréen, Drehu, Estonien, Finnois, Géorgien, Grec moderne, Haoussa, Hébreu moderne, Hindi, Hongrois, Indonésien-malais, Japonais, Khmer, Kurde, Lao, Letton, Lituanien, Macédonien, Malgache, Mongol, Népal, Ourdou, Pashto, Persan, Peul, Polonais, Roumain, Rromani, Russe, Siamois, Slovène, Swahili, Tahitien, Tamoul, Tchèque et slovaque, Télougou, Tibétain, Turc, Ukrainien, Viêtnamien, Wolof, Yoruba, Langues d'Amérique, Langues du Caucase.

¹ Graham Furniss, Reflections on the UNESCO Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage, in U. Baumgardt et J. Derive (dir.), 2005, *Paroles nomades. Ecrits d'ethnolinguistique africaine*, Paris, Karthala, pp.31-44.

² Geneviève Calame-Griaule, *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*. Troisième édition revue et corrigée. Limoges, Lambert-Lucas, 2009, 644 p., collection « Langage ». ISBN : 978-2-35935-002-9.

CONTACTS

1.1. ÉQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA DISCIPLINE

Elle est composée d'anthropologues et de spécialistes de l'oralité. Centrée autour d'enseignants chercheurs de l'INALCO, elle intègre des spécialistes du domaine des universités Paris 3 et Paris 7

Ursula Baumgardt,	PU, peul, oralité et littérature africaines, ursula.baumgardt@inalco.fr
Frosa Pejoska-Bouchereau,	MCF HDR, macédonien, anthropologie et oralités balkaniques, frosa_pejoska@yahoo.fr
Catherine Capdeville,	MCF HDR, anthropologie (Chine), catherine.capdeville@inalco.fr
Aboubakr Chraïbi	PU, arabe, traditions narratives, aboubakr.chraibi@inalco.fr
Alexandra Demersan,	MCF, anthropologie (Asie du sud), alexdemersan@yahoo.fr
Cécile Leguy,	PU Paris 3, anthropologie (Afrique), cecile.leguy@gmail.com
Maria Manca,	MCF Paris 7, ethnopoétique (monde méditerranéen), maria.manca@free.fr
Dominique Samson,	MCF, études sibériennes, dsamsonnormanddechambourg@yahoo.fr

Responsable de la discipline :

Ursula Baumgardt,	PU, peul, oralité et littérature africaines, ursula.baumgardt@inalco.fr
Frosa Pejoska-Bouchereau,	MCF HDR, macédonien, anthropologie et oralités balkaniques, frosa_pejoska@yahoo.fr

2. MAQUETTE

MASTER 1 Semestre 7

	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire
S7	UE 1	Compétence avancée en langue	6	
		EC obligatoire(s) 1 ou 2 en fonction des ECTS (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 2	Aire et discipline	6 à 12	
		EC obligatoire(s) 1 ou 2 en fonction des ECTS (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 3	Théorie et discipline : Oralité et anthropologie 2 ECx6ects obligatoires	6 à 12	
	ORA4A03A	Oralité, pratiques et formes (obligatoire) (U. Baumgardt)	6	26h
	ORA4A03B	Séminaire collégial : Oralité et anthropologie (obligatoire) (coordination U. Baumgardt, F. Pejoska-Bouchereau)	6	26h
	UE 4	Outils et ouverture (1 EC x 6 ects, au choix, ou tout autre EC, en concertation avec les responsables du parcours et le directeur de recherche)	6	
Total S7			30	

MASTER I Semestre 8

Sem	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire
S8	UE 1	Compétence avancée en langue	6	
		EC obligatoire(s) 1 ou 2 en fonction des ECTS (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 2	Aire et discipline	6	
		EC obligatoire(s) 1 ou 2 en fonction des ECTS (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 3	Théorie et discipline : Oralité et anthropologie 2 ECx3etscs obligatoires	6	
	ORA4B03A	Anthropologie générale (obligatoire) (Catherine Capdeville)	3	26h
	ORA4B03B	Séminaire collégial : Oralité et anthropologie (obligatoire) (coordination U. Baumgardt, F. Pejoska-Bouchereau)	3	26h
	UE 4	Outils et ouverture (1 EC x 3 ects, au choix, ou tout autre EC, en concertation avec les responsables du parcours et le directeur du mémoire)	3	
		+ 1 EC obligatoire Langue, cultures et sociétés du monde (séminaire du Musée Branly)	3	26h
	UE 5	Mini-Mémoire	9	
		Recherche : l'étudiant rédige et soutient un mini-mémoire de recherche de 30 pages minimum (sans compter les traductions, les documents iconographiques et les annexes éventuels).	9	
		Pro : mini-mémoire ou stage et rapport de stage	9	
Total S8			30	

MASTER 2 Semestre 9

Sem	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire
S9	UE 1	Compétence avancée en langue	6	
		EC obligatoire(s) 1 ou 2 en fonction des ECTS (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 2	Aire et discipline	6	
		EC obligatoire(s) 1 ou 2 en fonction des ECTS (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 3	Théorie et discipline 2 ECx6ects obligatoires	12	
	ORA5A03A	Circulation des contes : approches comparatistes (obligatoire) (Aboubakr Chraïbi)	6	26 h
	ORA5A03B	Généalogie du conte : conte oral, conte transcrit, conte écrit (obligatoire) (Frosa Pejoska-Bouchereau)	6	26 h
	UE 4	Outils et ouverture (1 EC x 3 ects, au choix, ou tout autre EC, en concertation avec les responsables du parcours et le directeur de recherche)	6	
Total			30	

MASTER 2 Semestre 10

Sem	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS
10	UE 1	Mémoire	30
		Présentation de l'état d'avancement des travaux devant l'équipe pédagogique du parcours disciplinaire	3
		Recherche : Rédaction et soutenance du Mémoire de recherche (100-120 pages, sans compter les traductions, les documents iconographiques et les annexes éventuels)	27
		Pro : Stage et rapport de stage	27
Total S10			30

3. Descriptif des séminaires

Le parcours Oralité et Anthropologie comprend des séminaires méthodologiques et théoriques consacrés à l'étude de l'oralité et de l'anthropologie, ainsi qu'un séminaire collégial : « Oralité et Anthropologie » .

3.1. Le Séminaire Collégial : Oralité et Anthropologie (M1 S7-S8)

Ce séminaire obligatoire comprend 13 séances par semestre, soit 26 séances annuelles. L'une des responsables du séminaire est présente à toutes les séances.

Une séance introductive définit le cadre théorique général, 6 séances (3 séances introductives consacrées à la définition du cadre théorique sur l'oralité ; 3 séances consacrées à la définition du cadre théorique sur l'anthropologie), les autres séances sont consacrées à des illustrations par des cas précis, en veillant à un spectre large d'aires culturelles concernées. Le calendrier et le programme (voir 7.2 et 7.3) sont fixés avant le début de chaque semestre (validation voir 4.).

3.2. Les autres séminaires obligatoires de M1 et les séminaires obligatoires de M2

Master 1

- M1 S7 : ORA4A03A Oralité, pratiques et formes, Ursula Baumgardt (26 h)
- M1 S8 : ORA4B03A Anthropologie générale, Catherine Capdeville (26 h)

Master 2

- M2 S9 : ORA5A03A Circulation des contes : Approches comparatistes, Aboubakr Chraïbi (26 h)
- M2 S9 : ORA5A03B Relations oral-écrit : conte oral/ conte transcrit/ conte écrit, Frosa Pejoska-Bouchereau (26 h)

Les étudiants qui ne valideront que 6 ects pour l'UE3 (car ils auront validé 12 ects en UE2) devront prendre les séminaires obligatoires restants de l'UE3 de la discipline en UE4 pour valider la discipline.

4. Validation des séminaires

Séminaire Collégial

M1 S1 et S2 : un compte rendu de séance, évalué par le conférencier et/ou l'équipe du séminaire .

Les autres Séminaires obligatoires

M1 S1 et S2 : Un exposé (en présence), un dossier (à distance)

M2 S1 et S2 : Un exposé (en présence), un dossier (à distance) ou un CR de séance + une recherche bibliographique concernant l'aire d'application sur un problème abordé dans le séminaire, ou une description d'un ensemble de données pour un éventuel terrain.

4.1. Avancement des travaux

Exposé devant l'équipe pédagogique de la discipline

5. Parcours

Le Master LLCER ORA offre deux parcours qui partagent les mêmes séminaires. Le parcours Recherche comprend la rédaction d'un mini-mémoire de M1 et d'un mémoire de M2 ; le parcours Professionnalisant comprend la rédaction d'un mini-mémoire de M1 et un stage dont l'étudiant rend compte par la rédaction d'un rapport de stage.

5.1. Le Parcours Recherche

Il a pour objectif de donner accès à la recherche dans la discipline choisie pour le doctorat.

5.1.1. Le mini-mémoire de M1 et le mémoire de M2, Recherche

En concertation avec le directeur de recherche et les responsables de la discipline, l'étudiant doit déterminer dès le début du premier semestre de M1 le sujet de sa recherche en donnant un titre et en l'enregistrant auprès du secrétariat du master. Cette phase préalable est essentielle, aussi doit-on lui accorder une attention toute particulière car elle déterminera la faisabilité de la recherche et son aboutissement dans le temps imparti à cet exercice et dans de bonnes conditions pour l'étudiant.

Le mini-mémoire de recherche de M1 et le mémoire de recherche de M2 doivent répondre aux critères suivants :

1. Le mini-mémoire de recherche de M1 devra comporter au minimum une trentaine de pages de texte (sans compter les traductions, les documents iconographiques et les annexes éventuels).

2. Le mémoire de recherche de M2 devra comporter au minimum cent à cent-vingt pages de texte (sans compter les traductions, les documents iconographiques et annexes éventuels)

Avec ce travail de recherche, l'étudiant recense et mobilise les savoirs acquis tout au long de sa formation continue afin de les transformer en compétences qu'il pourra utiliser dans ses recherches. Tout en instaurant le lien avec ses acquis, par la rédaction d'un mémoire, l'étudiant montre ses compétences :

1) à choisir un sujet, à formuler une problématique, après avoir fait l'état de ses connaissances et après les avoir complétées par de nouvelles recherches;

2) à réfléchir et à analyser la question en vue de déterminer le corpus et les sources à retenir et de structurer le matériau rassemblé en un plan qui permette d'articuler de façon hiérarchisée et cohérente les éléments de réponse à la question;

3) de rédaction en un langage et un style conformes aux exigences de la discipline, à la rigueur scientifique et au niveau d'études du diplôme visé.

Pour que cette phase se réalise sans difficultés, elle nécessite méthode, organisation, travail continu. Des fiches de bibliographies thématiques, de synthèses des ouvrages et articles lus, de citations de textes, d'idées, de concepts théoriques rigoureusement référencés (attention: l'omission de la référence des sources est assimilée au plagiat), de réflexions personnelles devront être élaborées tout au long de la recherche, si possible sur ordinateur afin de pouvoir les réutiliser directement lors de la phase rédactionnelle. Une ou plusieurs relectures, une ou plusieurs réécritures sont nécessaires avant d'aboutir à la version finale, aussi l'étudiant ne doit-il pas remettre la rédaction à la fin de son travail de recherche mais l'effectuer en continu. Cela lui permettra d'avoir une distance et une réflexion critique vis-à-vis de sa production écrite. Il devra également accorder un soin particulier à la mise en page qui participe tout autant de la réception et, par conséquent, de l'évaluation de son travail.

4) d'autonomie (le choix d'un sujet, la gestion des sources et du temps, et la méthode de travail utilisée garantiront les capacités d'autonomie et d'initiative de l'étudiant);

5) de communication (le mémoire ainsi que l'exposé lors de sa soutenance qui nécessite une synthèse de ce dernier mais aussi la mise en relief de la pertinence du sujet et ses possibles prolongements et développements dans des travaux futurs sont garants de la capacité de l'étudiant de transmettre ses connaissances à un public ciblé, de les valoriser et de les diffuser).

La soutenance du mini-mémoire et du mémoire se fait dans les conditions prévues par la discipline (voir paragraphe *infra* : 5.1.2. Soutenances).

Le dépôt des mini-mémoires et des mémoires doit être validé par un « bon pour soutenance » et signature du directeur de recherches.

5.1.2. Soutenance des Mémoires de Recherche M1 et M2

Les soutenances de M1 se font devant un jury composé du directeur de recherches, de deux rapporteurs et d'au moins un des responsables de la discipline.

Le jury est nommé par le directeur en concertation avec les responsables de la discipline.

Les soutenances de M2 se font devant un jury composé du directeur de recherches (le directeur doit être obligatoirement HDR ou codiriger avec un enseignant chercheur HDR, pour les mémoires de recherche), de deux rapporteurs (dont un HDR) et d'au moins un des responsables de la discipline.

Le jury est nommé par le directeur de recherche en concertation avec les responsables de la discipline.

Les soutenances de M2 - Professionnel se font devant un jury composé du directeur de recherches, de deux rapporteurs et d'au moins un des responsables de la discipline. La présence des maîtres de stage est souhaitée.

Le jury est nommé par le directeur en concertation avec les responsables de la discipline.

Les soutenances sont ouvertes aux étudiants et aux enseignants souhaitant y assister.

Les étudiants devront transmettre leurs travaux aux membres du jury au plus tard deux semaines avant la soutenance

5.2. Parcours Professionnalisant

Le parcours Professionnalisant a pour objectif de préparer l'étudiant à l'accompagnement et à l'organisation d'événements culturels autour des arts de la parole et de la littérature orale dans des contextes divers.

Il comprend deux volets :

- un mini-mémoire en M1
- **un stage et la rédaction d'un rapport de stage en M2.**

Le stage peut porter sur les thèmes suivants :

Art oral et éducation

Art oral et culture, tourisme

Art oral et patrimoine immatériel (de l'oralité)

Art oral et professionnel de l'art oral (conteurs)

Art oral et thérapie

Art oral et édition

Un stage obligatoire de 150 h minimum, qui peut s'effectuer en région parisienne dans une structure dédiée à la promotion des cultures du monde, de l'art verbal ou du soutien parascolaire : une association culturelle, une association de conteurs, une bibliothèque, une Maison de la Culture, par ex, ou, le cas échéant, dans le pays dont le candidat étudie la langue. Le Conservatoire contemporain de Littérature Orale, CLIO, à Vendôme, www.clio.org/ est prêt à accueillir un stagiaire.

Le choix du stage doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de l'enseignant responsable. Dès le M1, avec l'aide de son directeur, l'étudiant cherchera la structure dans

laquelle il pourra effectuer son stage durant le second semestre de M2, entre janvier à mai (voir *supra* conditions de soutenance du rapport de stage).

Madame Catherine Mathieu organise au premier semestre une séance d'information pour la préparation du stage. Vous pouvez la contacter en amont: cmathieu@inalco.fr

NB pour l'art du récit : Découvrez le programme du Festival EPOS 2014 sur <http://fr.calameo.com/read/000262379ed5eda909735>

5.2.1. Le mini-mémoire et le rapport de stage de M1 et M2 PRO

Le mini-mémoire de M1 PRO peut porter sur un stage bref, mais il peut également préparer le stage de M2 : repérer et contacter les structures pouvant accueillir le stagiaire, évaluer l'intérêt du stage dans une perspective professionnalisante, convenir des dates et modalités du stage, etc.

Le mémoire de M2 PRO rend compte du stage

Le mini-mémoire de M1 Pro et le rapport de stage de M2 doivent répondre aux critères suivants :

1. Le mini-mémoire de M1Pro devra comporter au minimum une trentaine de pages de texte (sans compter les annexes éventuelles).
2. Le rapport de stage de M2 Pro devra comporter au minimum cent à cent-vingt pages de texte (sans compter les annexes éventuelles)

Avec ce mini-mémoire ou ce rapport de stage, l'étudiant recense et mobilise les savoirs acquis tout au long de sa formation continue et durant le stage afin de les transformer en compétences qu'il pourra utiliser dans ses activités professionnelles .

Objectifs de la formation :

L'étudiant, au terme de sa formation, doit être en mesure de :

Concevoir, développer, encadrer et réaliser un projet culturel, artistique, touristique, thérapeutique ou éditorial fondé sur l'art oral et respectueux des patrimoines matériel et immatériel, dans une perspective professionnalisante.

L'étudiant pourra également se former à l'art oral, plus précisément au métier de conteur, dans des associations de professionnels du conte afin d'en faire son activité professionnelle.

Le rapport de stage de M1 et M2 est composé, en général :

- 1) - De l'évaluation du stage effectuée par le responsable du stage au sein de l'institution ou autre, à l'issue du stage.
- 2) - D'un sommaire
- 3) - D'une introduction :
 - a) Présentation du stage, raisons du choix du stage, objectifs du stage et projet professionnel.
 - b) L'introduction peut aussi être une problématique liée au projet professionnel qui s'est

dégagée lors de votre stage et à laquelle vous tentez de répondre dans le développement en vous basant sur votre expérience (les acquis en tant qu'étudiant et stagiaire et les difficultés rencontrées lors du stage).

4) - **D'une partie consacrée** à la présentation de l'institution ou autre, où s'est déroulé le stage.

5) - **D'une partie consacrée à la mission** : description et analyse des différentes tâches confiées lors de la mission, déroulement du stage, encadrement, conditions, moyens mis à disposition, ambiance de travail, difficultés rencontrées lors de la réalisation des tâches et/ou avec les personnels, etc.

5) - **D'une partie consacrée aux acquis**. La formation : les enseignements en master 1 ou 2 et les difficultés rencontrées lors du stage pour la mise en pratique de ces acquis.

5) Bilan des compétences :

- bilan des compétences acquises lors de la formation master,
- bilan des compétences acquises lors du stage,
- bilan des compétences en général, bilan du stage.

6) - d'une conclusion

Bilan sur la formation et le projet professionnel.

7) -D'un glossaire/index

8) -D'une bibliographie

9) -D'annexes

La soutenance du mini-mémoire et du rapport de stage se fait dans les conditions prévues par la discipline (voir paragraphe *supra* : 5.1.2. Soutenances).

5.3. Conditions de passage du M1 au M2

Pour une inscription en M2 parcours professionnel, l'étudiant doit justifier d'une moyenne générale de 12/20 en M1 ainsi que 12/20 au mini-mémoire ou au rapport de stage.

- L'étudiant qui souhaite, dès le M1, s'orienter vers un M2 Professionnel pourra choisir, en accord avec l'équipe pédagogique de la discipline, de rédiger un mémoire ou un rapport de stage.

Attention : l'étudiant qui souhaiterait par la suite s'orienter malgré tout vers un master recherche devra rédiger et soutenir un mini-mémoire de type recherche pour le joindre à son dossier de candidature.

Pour pouvoir accéder à un M2 recherche, l'étudiant doit justifier d'une moyenne générale de 12/20 en M1 et de la note minimale de 14/20 au mini-mémoire. Le passage n'est pas automatique et un dossier doit être constitué à l'attention de la commission d'admission en M2.

Les étudiants issus d'autres établissements et souhaitant accéder directement en M2 seront admis, sur avis de la commission d'admission de Master, après avoir justifié d'un diplôme ou niveau équivalent au M1 ainsi que d'une compétence linguistique suffisante. Ils devront d'autre part présenter un projet de recherche. Les étudiants non francophones devront en outre faire la preuve de leur niveau de français. S'ils n'obtiennent pas la mention B2 ou C1, ces étudiants devront impérativement suivre des cours de français à l'INALCO.

Sont en général admis à postuler pour une inscription en Doctorat les étudiants titulaires d'un DEA ou d'un M2 recherche avec la mention Bien (note minimale de 14/20). Les titulaires d'un Master 2 Professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire de recherche.

5.4. Mobilités étudiantes

Plusieurs types de séjours à l'étranger sont envisageables en Master :

Cursus intégré : valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et le responsable de la spécialité. Dans certains cas, un séjour d'une année universitaire est à prévoir. (Se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage.)

Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique : il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires (suivre l'affichage sur les campagnes d'aide à la mobilité Master lancées deux fois par an et la campagne d'aide au voyage financée par la COVE.)

6. DESCRIPTIFS DÉTAILLÉS DES SÉMINAIRES DE de M1 et M2 OBLIGATOIRES

6.1.MASTER 1 S7 UE3

Ursula Baumgardt, Frosa Pejoska-Bouchereau

ORA4A03B Séminaire Collégial : " Oralité et Anthropologie " (M1 S7-S8 : Tous les lundis de 17h30 à 19h salle 4.17)

Ce séminaire comprend 13 séances par semestre, soit 26 séances annuelles. L'une des responsables du séminaire est présente à toutes les séances.

Une séance introductive définit le cadre théorique général, 6 séances (3 séances introductives consacrées à la définition du cadre théorique sur l'oralité; 3 séances consacrées à la définition du cadre théorique sur l'anthropologie), les autres séances sont consacrées à des illustrations par des cas précis, en veillant à un spectre large d'aires culturelles concernées. Le calendrier et le programme sont fixés dès le début de l'année (voir programme p.24.).

Ursula Baumgardt

ORA4A03A Oralité, pratiques et formes (tous les lundis de 16h à 17h30, salle 4.17)

Ce séminaire s'adresse aux étudiants travaillant sur l'oralité et la littérature orale. Le domaine sera abordé selon plusieurs axes : (a) situer la littérature orale par rapport à l'oralité et définir la littérarité ; (b) aborder les pratiques littéraires, notamment la performance de la littérature orale dans son articulation à la création et à la variabilité ; (c) exposer les techniques de constitution d'un corpus de littérature orale (collecte, enquête, transcription, annotation, traduction) ; (d) décrire la forme des discours oraux dans le sens d'une poétique des genres littéraires ; analyser l'articulation entre la forme, le fonctionnement, la fonction et le sens.

Référence bibliographique : U Baumgardt et J. Derive (dir), 2008, *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala, 439 p. U. Baumgardt et Sandra BORNAND (dir.), 2009, *Autour de la performance*, Paris, *Cahiers Littérature orale*, 165 p.

Programme

1. Oralité et littérature orale : une communication non médiatisée
2. Performance de la littérature orale
3. Eléments constitutifs de la performance
4. Enonciateur, public, circonstances, espace et temps de la performance
5. Enonciateur et corporéité, musique, texte et œuvre
6. Variabilité, circulation
7. Collecte et corpus
8. Transcription
9. Traduction
10. Transmission, création et néo-oralité
11. Définition des genres littéraires
- 12-13.. Littérature orale et écriture littéraire

Evaluation : en présence : un exposé ; à distance : un dossier.

6.2.MASTER 1 S8 UE3

OR4B03B Séminaire Collégial : " Oralité et Anthropologie " (M1 S7-S8 : Tous les lundis de 17h30 à 19h salle 4.17)

Ce séminaire comprend 13 séances par semestre, soit 26 séances annuelles. L'une des responsables du séminaire est présente à toutes les séances.

Une séance introductive définit le cadre théorique général, 6 séances (3 séances introductives consacrées à la définition du cadre théorique sur l'oralité; 3 séances consacrées à la définition du cadre théorique sur l'anthropologie), les autres séances sont consacrées à des illustrations par des cas précis, en veillant à un spectre large d'aires culturelles concernées. Le calendrier et le programme sont fixés dès le début de l'année (voir programme p.25).

Catherine Capdeville

ORA4B03A Anthropologie générale

Le séminaire a pour objectif de donner une initiation aux grands courants qui ont formé la discipline de l'anthropologie sociale, ses concepts fondamentaux et les méthodes d'enquêtes et d'analyse.

Après un premier cours introductif, le séminaire sera divisé en trois grandes sections, avec un cours magistral en première séance de chaque section, puis des exposés des étudiants dans un second temps :

- Introduction aux courants principaux : l'évolutionnisme, l'école sociologique française, le culturalisme américain, le fonctionnalisme britannique, le structuralisme, l'anthropologie marxiste et la critique post moderne (6 séances).
- Introduction à l'anthropologie de la famille et de la parenté (3 séances).
- Introduction aux méthodes d'enquêtes de terrain (3 séances).

Une bibliographie sera distribuée au début du séminaire, ainsi que le plan précis des séances et des exposés.

Modalités de contrôle continu intégral : 1 Exposé personnel + 1 compte rendu d'exposé.
Présence obligatoire vérifiée. Pas de contrôle terminal.

Aboubakr Chraïbi

ORA5A03A Circulation du conte : Approches comparatistes

L'un des genres oraux les plus répandus, le conte populaire, est entré dans la sphère académique à partir du XIX^e siècle sous l'impulsion des folkloristes. Leurs travaux ont abouti, entre autres, à de vastes catalogues qui classent ce corpus à l'échelle internationale, permettant ainsi de suivre leur circulation. Cependant, les contes ont donné lieu depuis une haute antiquité à de belles pièces littéraires et ont continué à influencer non seulement la nouvelle et le roman mais aussi le théâtre, le cinéma, les arts, à tous les niveaux : l'objet du séminaire est d'étudier précisément de tels phénomènes.

Calendrier : Le séminaire aura lieu en cinq séances : Jeudi 25 septembre 15h-19h ; Jeudi 16 octobre 15h-19h ; Vendredi 17 octobre 9h-13h ; Jeudi 13 novembre 15h-19h et Jeudi 27 novembre 15h-19h.

Bibliographie:

- Uther, Hans-Jörg, *The Types of International Folktales : A Classification and Bibliography. Based on the system of Antti Aarne and Stith Thompson*. FF Communications n° 284–286. Helsinki, 3 vol., 2004.
- Aarne, Antti et Thompson, Stith, *The Types of the Folktales, a Classification and Bibliography*, FF Communications, n° 184, Helsinki, 1964.
- Bencheikh, Jamel Eddine et Miquel, André (trad., version complète), *Les Mille et Une Nuits*, 3 vol., Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris, 2005-2006.
- Galland, Antoine (trad.), *Les Mille et Une Nuits*, Présentation et annexes par Jean-Paul Sermain et Aboubakr Chraïbi, 3 vol., GF Flammarion, Paris, 2004.
- *Classer les récits. Théories et pratiques*, A. Chraïbi (éd.), L'Harmattan, Col. Critiques Littéraires, Paris, 2007.
- El-Shamy, Hasan, *Types of The Folktale in The Arab World, A Demographically Oriented Tale-Type Index*, Indiana University Press, Bloomington, Indiana, 2004.

Modalités d'évaluation : Présentation de travaux + dossier

Frosa Pejoska-Bouchereau

ORA5A03B Relations oral-écrit : conte oral/ conte transcrit/ conte écrit.

(Les jeudis de 13h à 15h, salle)

La relation oral-écrit est étudiée à travers l'exemple du conte, en suivant ses étapes historiques successives : (a) le conte oral ; (b) la vogue du conte et la naissance du conte de fées en France à la fin du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; (c) le conte oral transcrit et (d) le conte littéraire. Nous analyserons la position antinomique que constitue la séparation entre l'oralité et l'écriture - entendue comme transcription plus ou moins fidèle du conte oral traditionnel, bien qu'elle se veuille le reflet exact de cette tradition. Ensuite nous verrons comment, de cette séparation, naîtra un genre de contes nouveau, le conte littéraire, lequel s'alimentera à la source de la tradition orale sans toutefois retomber dans le projet d'être une simple et pure copie de cette tradition, puisque se voulant un espace imaginaire original par le travail de l'écriture. Enfin, nous porterons la réflexion sur l'imbrication de l'oral et de l'écrit et, à partir de l'exemple du conte chinois, sur une possible unité oral/écrit qui ne repose pas sur la transcription mais sur la structure de la langue.

Références bibliographiques:

- BARCHILLON, Jacques, *Le conte merveilleux français de 1690 à 1790*, Champion, 1975
BELMONT, Nicole, *Poétique du conte : essai sur le conte de tradition orale*, Éditions Gallimard, « Le Langage des contes », 1999
CALAME-GRIAULE, Geneviève, *Permanence et métamorphose du conte populaire*, PUF, Paris, 1974
CALAME-GRIAULE, Geneviève (sous la dir.), *Le conte : pourquoi ? comment ?*, Éditions du CNRS, Paris, 1984
GOODY, Jack, *Entre écriture et oralité*, Paris, PUF, 1994.
RAYMONDE, Robert, *Le conte de fées littéraire en France de la fin du XVII^{ème} siècle à la fin du XVIII^{ème} siècle*, Presses universitaires de Nancy, 1982
SIMONSEN, Michèle, *Le conte populaire*, Presses Universitaires de France, Paris, 1984.
SORIANO Marc, *Les contes de Perrault - culture savante et traditions populaires*, Paris, Gallimard, TEL, 1989
STORER, Mary Elizabeth, *La mode des contes de fées (1685-1700)*, Paris, Champion, 1928.
La revue électronique *Féeries* : <http://feeries.revues.org/>

Programme :

- 1) Définitions du mot conte
- 2-3) Le conte oral
- 4-6) La vogue du conte de fées en France à la fin du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle
 - le conte merveilleux et la naissance d'un genre féminin
 - Charles Perrault et le conte dans la querelle des Modernes et des Anciens
 - La circulation des contes : de l'oral à l'écrit et de l'écrit à l'oral. La bibliothèque bleue de Troyes
- 7-8) Le conte littéraire : conte oriental, conte fantastique, conte philosophique ou anti-conte
- 9-11) Le conte transcrit :
 - Le conte « scientifique » ou conte « ethnologique »
 - L'édition : le recueil
- 12) L'imbrication de l'oral et de l'écrit
- 13) Une possible unité oral-écrit, l'exemple du conte oral chinois et la vogue du conte en langue vulgaire du XVII^e siècle, en Chine

Mots-clés : conte, généalogie, vogue du conte, conte oral, conte transcrit, conte écrit, conte de fées littéraire, conte scientifique, conte ethnologique, oralité, écriture, collecte, transcription, imbrication oral/écrit, écriture féminine, genre

Modalités d'évaluation : - un dossier de recherche qui fera l'objet d'un exposé en classe

7. MASTER 1 S7 et S8 UE2 et UE4 et MASTER 2 S9 UE2 et UE4 - recommandés

UE2 et UE4

En UE2, l'offre concerne des séminaires qui se rapportent à la langue et à l'aire culturelle étudiées. Si ces enseignements ne nécessitent pas des prérequis de langue, ils peuvent être choisis également parmi les enseignements d'Ouverture, en UE4.

Frosa Pejoska-Bouchereau

De l'oralité à l'écriture : La poésie orale et les formes enchâssées. UE2/UE4 M1 S1 et M2 S1 (6 ects)

L'interrogation centrale du séminaire porte sur la place de la poésie dans les sociétés à tradition orale. Après avoir dégagé des critères précis permettant la définition de différents genres de poésie, nous nous intéresserons à la survivance de la poésie orale dans les différents modes d'expression littéraire, en particulier le théâtre, ce genre littéraire à mi-chemin entre l'oralité et l'écriture. Nous analyserons les fonctions de la poésie orale dans ces « formes mixtes » qui mêlent prose et vers. Enfin, nous nous interrogerons sur le sens de ces « formes enchâssées » dans les récits cadres.

Programme:

(1-4) La poésie orale : les différents genres de poésie

(5-7) De l'oralité à l'écriture: survivance de la poésie orale dans la littérature

(8-9) Le théâtre : genre à mi-chemin de l'oralité et de l'écriture

(11-13) Formes enchâssées et récits cadres : fonction et sens

Références bibliographiques:

ZUMTHOR, P., *Introduction à la poésie orale*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.

FINNEGAN, R. H., *Oral poetry : its nature, significance and social context*, Cambridge, Londres & New York, Cambridge University Press, 1977.

ROUKHOMOVSKY, B., *Lire les formes brèves*, éd. Nathan université, 2001.

La revue électronique *Féeries* : <http://feeries.revues.org/>

Mots-clés : oralité, écriture, poésie orale, théâtre, formes enchâssées, genres littéraires

Prérequis : Ce séminaire ne demande pas de prérequis.

Modalités d'évaluation : - un dossier de recherche qui fera l'objet d'un exposé en classe

Ursula Baumgardt

Répertoire oral individuel UE 2/UE4 M1 S1 (3 ECTS)

La littérature orale est souvent abordée sous le seul aspect de la transmission anonyme et patrimoniale. Or, des collectes approfondies peuvent aboutir à la constitution du répertoire individuel d'un énonciateur, ce qui ouvre des perspectives nouvelles pour la recherche : dans quelle mesure un énonciateur se reconnaît-il dans son répertoire, se l'approprie-t-il, le transforme-t-il ?

Programme

1-2. Collecte

2.-4. Exemples de répertoires individuels de contes

5.-12. Particularités de répertoires individuels

Références bibliographiques :

Marie-Louise Tenèze, Georges Delarue, 2000, *Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire*, Paris, Gallimard

Véronique Corinus, 2010, *Le répertoire du conteur martiniquais Félix Modock. Reconstruction d'une œuvre entre l'oral et l'écrit*, Thèse, Paris 4, Vol 1 analyse 572 p., vol 2 textes 370 p.

Ursula Baumgardt, 2000, *Une conteuse peule et son répertoire. Goggo Addi de Garoua, Cameroun*, Paris, Karthala, 548 p

Veronika Görög Karady, *Miklós Fils-de-Jument : contes d'un Tzigane hongrois* / [racontés par] János Berki... / recueillis et présentés par Veronika Görög ; [trad. par Dominique Bonhomme, Edina Bozóky, Veronika Görög] / Paris Editions du CNRS Budapest : Akadémiai Kiadó , 1991.

Evaluation : en présence : un exposé ; à distance : un dossier

Ursula Baumgardt et Paulette Roulon-Doko UE4 (M1 S2) (3 ECTS, 1h30)

Atelier : Du texte oral au texte transcrit et traduit

Cet atelier aborde les questions de la transcription des textes oraux, c'est-à-dire la façon de les fixer par l'écrit. Il aborde également les problèmes spécifiques de la traduction de ces textes. Les exemples sont pris dans des corpus africains.

Programme

1-3. Le contexte

4.-6. : Les variantes régionales

7.-9. Les variantes individuelles dans l'élocution

10.-11. Annotations

12.-13. Traduction

Evaluation : en présence : un exposé ; à distance : un dossier

Références bibliographiques : Paulette Roulon-Doko, 2008, « Collecte, enquête, transcription », in U. BAUMGARDT et J. DERIVE (dir.), *Littératures orales africaines, Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala, pp. 273-286

Ursula Baumgardt, 2013, « Littérature orale et alphabétisation : quelques réflexions à partir du peul, in A.KEÏTA » (dir.), *Au carrefour des littératures Afrique-Europe. Hommage à Lilyan Kesteloot*, Paris, IFAN-Karthala, pp. 197-212

UE 2/UE4 Ursula Baumgardt :

Sémiotique de la littérature orale UE4 (M2 S1)

A partir d'exemples de textes oraux africains, l'accent est mis sur l'analyse textuelle dans ce séminaire. L'approche sémiotique sert de cadre à l'analyse des incidences de l'énonciation sur le texte. En partant d'exemples précis, nous aborderons la question de l'articulation entre les conditions d'énonciation et le genre littéraire auquel appartient un texte. L'étude de différents modes d'organisation de l'espace et du temps de l'énonciation permettra de préciser le fonctionnement de la référentialisation. On s'interrogera également sur la relation entre « énonciateur » et « auteur » pour cerner le lien entre transmission patrimoniale, appropriation individuelle des textes et communication littéraire. Par ailleurs, une place importante sera accordée à la néo-oralité.

Programme

1-2. Corpus

3-4.. Cadre référentiel des textes de littérature orale

4-6. Paradigmes d'indices spatiaux

7-9. Paradigmes d'indices temporels

9-13. Représentations culturelles

Référence bibliographiques : U. Baumgardt, Paulette Roulon-Doko (dir.), 2010 a, *L'expression de l'espace dans les langues africaines I*, Journal des Africanistes, t 79, Fasc.1, 335 p. ; U. Baumgardt, Paulette Roulon-Doko (dir.), 2010 b, *L'expression de l'espace dans les langues africaines II*, Journal des Africanistes, t 79, Fasc. 2, 450 p. (15 articles sur l'analyse de l'espace en littérature orale)

Evaluation : en présence : un exposé ; à distance : un dossier

7.1. SEMINAIRES UE4 EXTERNES (Paris 3, Paris 7)

LEGUY Cécile M2 recherche

Anthropologie linguistique et relations langue/culture

Dans un premier temps, la relation langue/culture sera abordée dans une perspective historique, à partir de Boas, Sapir et Whorf, jusqu'aux propositions de l'anthropologie linguistique actuelle, en explorant notamment les aspects communicatifs, performatifs et idéologiques. La question sera ensuite traitée à partir d'un phénomène langagier universel : la nomination des personnes. La dernière partie du séminaire sera consacrée aux questions de l'apprentissage et de la socialisation (Ochs, Schieffelin), à partir de données ethnographiques issues de contextes culturels variés et des travaux des étudiants.

Références bibliographiques

- BORNAND S. et LEGUY C. (2013). *Anthropologie des pratiques langagières*, Paris : Armand Colin (coll. U). - CUCHE D. (2004). *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte (3^e édition). - OCHS E. et SCHIEFFELIN B. (ed.) (1987). *Language Socialization across Cultures*, Cambridge University Press.

Modalités d'évaluation

- un dossier de recherche qui fera l'objet d'un exposé en classe

Domaines de recherche

Anthropologie linguistique ; anthropologie générale, ethnopragmatique ; oralité et littérature orale ; ethnologie africaine.

Le vendredi de 9 h à 11 h (à partir du 3 octobre 2014). Le lieu : 46 rue Saint Jacques, 75005 (au 3^e étage, salle à préciser ultérieurement).

Maria Manca, “Théâtres du geste, de la voix et du jeu”

Séminaires de recherche (M2) et doctorat 2014-2015

Le mardi de 15h à 17h, Paris Diderot – Grands Moulins, Salle 779C

Calendrier prévisionnel

(intervenants à confirmer à la rentrée)

1. - Mardi 7 octobre 2014 : introduction et problématique (Pierre Katuszewski, Bordeaux 3 / Bertrand Masquelier, ...)
 2. - Mardi 4 novembre 2014: La tragédie chorale (Claude Calame, Grèce, ancienne – EHESS / Kati Basset, drame dansé de Bali - CASE)
 3. - Mardi 2 décembre 2014: La comédie romaine (Pierre Letessier – Paris 3 /)
 4. - Mardi 6 janvier 2015: séance Bibliographie/chantier de doctorants
 5. - Mardi 3 février 2015: Le théâtre élisabéthain (Pierre katuszewski- Bordeaux 3 /)
 6. - Mardi 3 mars 2015: Le p'ansori (Han Yumi)
 7. - Mardi 7 avril 2015: Le nô (Armen Godel)
 8. - Mardi 5 mai 2015: Le théâtre chinois (Eléonore Martin-MSH)
- Janvier et Mai 2015: 2 journées d'étude : “Théâtres en jeu”, à Bordeaux 3-Montaigne et Paris 7-Diderot

La bibliographie est donnée au fur et à mesure par les intervenants spécialistes;

L'évaluation de ce séminaire peut se faire par l'assiduité.

Maria Manca, La voix chantée. Une approche anthropologique.

Séminaire M1- M2 - Année 2014-2015, UFR LAC / Cerilac Paris 7 – Paris Diderot

Descriptif :

Pourquoi et comment chante-t-on à travers le monde ? et, en particulier, avec quelle voix ?

Le chant fait entendre une infinie variété d'expressions qui utilisent autant de techniques vocales : voix hyper-grave des moines tibétains ou suraiguë de l'opéra de Pékin ; voix "noire" du flamenco et mélismatique des pays arabes ; voix "projetée" ou "masquée"; a cappella ou accompagnée, en polyphonie, etc.

À partir des données articulatoires et acoustiques de la voix (tessiture, timbre, souffle), sera établie une description typologique de la voix chantée, et plus largement, sera étudié le "geste vocal" impliquant tout le corps et révélant la personnalité du chanteur.

On se demandera ensuite ce qu'est une belle voix dans une culture donnée. À travers quelques exemples monographiques et documents de terrain, comme ceux sur le flamenco, la voix arabe et le théâtre Nô, on dégagera la notion de "voix culturelle" procédant d'une esthétique qui met en jeu des valeurs sociales et symboliques.

Mais chanter n'est pas parler, et on ne chante pas dans n'importe quelle situation. Ainsi on dit en chantant ce qu'on ne dirait pas en parlant. Une étude des textes et des contextes de chant permettra d'interroger – à travers la voix – les rapports qu'entretiennent parole et musique, (métrique, forme, répétition, symétrie, etc.).

In fine, il sera montré que la voix chantée dit et se dit. Elle est une clé d'accès à la culture qui la porte et qu'elle porte.

Bibliographie indicative :

- CORNUT Guy, *La Voix*, Que sais-je?, PUF, Paris, 2009.
- FONAGY Ivan, *La vive voix*, Payot, Paris, 1983.
- LAMBERT Jean, *La Médecine de l'âme*, Société d'ethnologie, Paris, 1997.
- LEROI JONES, *Le Peuple du blues*, Gallimard, Paris, 1968.
- LÉOTHAUD Gilles, LORTAT-JACOB Bernard et Hugo ZEMP, *Les Voix du monde. Une anthologie des expressions vocales*, Le Chant du monde, CNRS/Musée de l'Homme, Paris, 1996.
- LÉOTHAUD Gilles, "Classification universelle des types de techniques vocales", in *Musiques, une encyclopédie pour le XXI^e siècle*, Actes Sud/Cité de la musique, vol. 5, Paris, 2007.
- LORTAT-JACOB Bernard, *Chants de Passion, au cœur d'une confrérie de Sardaigne*, Le Cerf, Paris, 1998.
- PASQUALINO Caterina, *Dire le chant. Les gitans flamencos d'Andalousie*, Éd. CNRS/MSH, Paris, 1998.
- TAMBA Akira, "La technique vocale du Nô et son esthétique", in *Cahiers de musiques traditionnelles* n°4, 1991.
- ZUMTHOR Paul, *La Lettre et la voix. De la "littérature" médiévale*, Seuil, Paris, 1987.

Modalités d'évaluation:

Fiche de lecture, dossier ou exposé oral.

CALENDRIER : Vendredi de 10h à 12h (12 séances de 2h)

1. VEN. 19 sept. : Cours 1 Introduction, problématique, approche. Question : La phonation

2. VEN. 26 sept. : Cours 2 Question : Typologie des voix du monde.

3. VEN. 3 oct. : Cours 3 Question : Le geste vocal.

4. VEN. 10 oct. : Cours 4 Question : Voix et culture (1).

5. VEN. 17 oct. : Cours 5 Question : Voix et culture (2).

6. VEN. 24 oct. : Cours 6 Question : Voix et culture (3).

SEMAINE de LECTURE

7. VEN. 7 nov. : Cours 7 Question : Voix et culture (4).

8. VEN. 14 nov. : Cours 8 Question : Polyphonies.

9. VEN. 21 nov. : Cours 9 Question : Voix et *gender*.

10. VEN. 28 nov. : Cours 10 Question : Voix de divas

11. VEN. 5 déc. : Cours 11 Question : Paroles et musique

12. VEN. 12 déc. : Cours 12 Conclusion : Question : Pourquoi chanter plutôt que parler

8. EMPLOI DU TEMPS

8.1 EMPLOI DU TEMPS SEMINAIRES OBLIGATOIRES M1 et M2

MASTER 1 - SEMESTRE 1

- M1S7 : ORA4A03A Oralité, pratiques et formes,
Ursula Baumgardt (19h30 + 6h30 dossier) LUNDI 16h00-17h30, salle 4.17
- M1S7 : ORA4A03B Séminaire collégial : Oralité et anthropologie
Ursula Baumgardt, Frosa Pejoska-Bouchereau (19h30 + 6h30 dossier),
LUNDI 17h30-19h00 (voir programme détaillé), salle 4.17

MASTER 1 - SEMESTRE 2

- M1S8 : ORA4B03A Anthropologie générale,
Catherine Capdeville (26 h)
LUNDI 16h00-18h00 salle (sera communiquée au premier semestre)
- M1S8 : ORA4B03B Séminaire collégial: Oralité et anthropologie
Ursula Baumgardt, Frosa Pejoska-Bouchereau (19h30 + 6h30 dossier),
LUNDI 17h30-19h00 (voir programme détaillé), salle (sera communiquée au premier semestre)

MASTER 2 - SEMESTRE 1

- M2S9 : ORA5A03A Circulation du conte: approches comparatistes,
Aboubakr Chraïbi (20h+6h dossier)
Jeudi 25.09.2014 : 15h-19h, salle 3.11
Jeudi 9.10.2014 : 15h-19h, salle 3.11
Vendredi 10.10.2014 : 15h-19h, salle 4.15
Jeudi 13.11.2014 : 15h-19h, salle 3.11
Jeudi 27.11.2014 : 15h-19h, salle 3.11
- M2S9 : ORA5A03B Relations oral-écrit : conte oral/ conte transcrit/ conte écrit,
Frosa Pejoska-Bouchereau (26 h)
JEUDI 13h-15h00, salle 3.11

8.2 Programme *Séminaire collégial : Oralité et anthropologie* du Semestre 7

Introduction du cadre théorique général	Ursula Baumgardt Frosa Pejoska-Bouchereau	Lundi 22.09.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
Introduction à l'anthropologie culturelle : histoire, approches théoriques	Cécile Leguy	Lundi 29.09.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
Introduction à l'anthropologie culturelle : histoire, approches théoriques	Cécile Leguy	Lundi 6.10.2014	17h00-17h30 Salle 4.17
Introduction à l'anthropologie culturelle : histoire, approches théoriques	Cécile Leguy	Lundi 13.10.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
Plaidoyer pour les arts de la parole	Bruno de la Salle	Lundi 20.10.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
La joute poétique en Sardaigne (anthropologie de la parole et de la voix)	Maria Manca	Lundi 3.11.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
Funérailles mooré (Burkina Faso) (à confirmer)	Alice Degorce	Lundi 10.11.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
Description ethnographique d'un système culturel : l'exemple de la société télougou : Inde du Sud)	Daniel Negers	Lundi 17.11.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
Littérature orale et mariage en Chine: du rituel des lamentations de la fiancée aux contes étologiques sur les coutumes matrimoniales	Vincent Durand Dastes	Lundi 24.11.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
Conte musical et conte prosaïque, théâtre chanté : genres professionnels et genres amateurs de la littérature orale en Chine	Vincent Durand Dastes	Lundi 1.12.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
Oralité et société urbaine en Mongolie	Jacques Legrand	Lundi 8.12.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
Emigration et oralité ou du fait social à la coutume (Macédoine)	Frosa Pejoska-Bouchereau	Lundi 15.12.2014	17h30-19h00 Salle 4.17
Tradition orale et résistance à la domination politique (Birmanie)	Alexandra Demersan	Lundi 5.01.2015	17h30-19h00 Salle 4.17

8.3 Programme <i>Séminaire collégial : Oralité et anthropologie</i> du Semestre 8			
Introduction à l'étude de l'oralité et de la littérature orale	Frosa Pejoska-Bouchereau	Lundi 26.01.2015	17h30-19h00 Salle
Introduction à l'étude de l'oralité et de la littérature orale	Frosa Pejoska-Bouchereau	Lundi 2.02.2015	17h30-19h00 Salle
Introduction à l'étude de l'oralité et de la littérature orale	Frosa Pejoska-Bouchereau	Lundi 9.02.2015	17h30-19h00 Salle
Paroles mélodisées. Récits épiques et lamentations chez les Yézidis d'Arménie	Estelle Amy de la Bretèque	Lundi 16.02.2015	17h30-19h00 Salle
Poésie de pêcheurs peuls, Sénégal (filmée)	Marie Lorin	Lundi 2.03.2015	17h30-19h00 Salle
" Chanter l'amour " en pays dioula (Mali)	Jean Derive	Lundi 9.03.2015	17h30-19h00 Salle
Les <i>mandinadhès</i> de Crète et de Karpathos	Mélanie Nittis-Der Haroutounian	Lundi 16.03.2015	17h30-19h00 Salle
Le proverbe, analyse de ses emplois et fonctions dans les pratiques langagières chez les Bwa (Mali) :	Cécile Leguy	Lundi 23.03.2015	17h30-19h00 Salle
Rôle de la néo-oralité et des conteurs professionnels	Suzy Platiel	Lundi 30.03.2015	17h30-19h00 Salle
Relations entre littérature orale et écriture littéraire (peul)	Mélanie Bourlet	Lundi 6.04.2015	17h30-19h00 Salle
L'épopée indienne et le travail épique	Catherine Servant Schreiber	Lundi 13.04.2015	17h30-19h00 Salle
Tant que mon conte vivra : heurs et malheurs de l'oralité en Sibérie (sub)arctique.	Dominique Samson	Lundi 4.05.2015	17h30-19h00 Salle
Constitution d'un répertoire individuel de contes, l'exemple de la conteuse peule Goggo Addi (Garoua, Nord Cameroun)	Ursula Baumgardt	Lundi 11.05.2015	17h30-19h00 Salle